



BULLETIN MUNICIPAL N°17

Communitas

du **S**ommaire

Anniversaire

Travaux du village

Mise à l'honneur...

JANVIER 2023



Edito

Chères Dommartinoises, chers Dommartinois,

A l'heure où je vous écris ces lignes, le calendrier affiche mi-décembre, le soleil se lève sur une fine couche de neige et le thermomètre affiche -9°.

Pas de doute, Noël approche et Dommartin est certainement l'un des plus beaux villages du monde. Ou presque ☐ ☐

Lorsque vous lirez ces lignes, des mélodies évoquant «... *la neige étend son manteau blanc* ...» raisonneront peut-être encore dans vos têtes et pourtant, les fêtes seront passées. Nous sommes désormais au seuil d'une nouvelle année.



Nous pouvons retenir des mois précédents qu'ils ont été ponctués de tensions avec la guerre en Ukraine et en Arménie, la crise énergétique, la fin de l'abondance. Et d'aucuns redoutent 2023 avec la période de froid qui s'installe, les incertitudes économiques et les pénuries redoutées.

Pour autant, s'il n'est pas de certitude, j'ai la conviction que nous vivons dans un environnement protégé et je voudrais partager avec vous qu'il fait bon vivre à Dommartin. Bien sûr, tout n'est pas parfait mais si nous regardons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, nous reconnaitrons que, globalement, le calme, la sérénité et la convivialité priment. Aussi, pour ma part, je garde de l'année écoulée la distribution des cadeaux aux aînés et aux mamans, le barbecue offert aux papas, la livraison d'un terrain multisport, la sécurisation des entrées du village, la Marseillaise chantée par nos écoliers le 11 novembre, la descente du Père Noël au Terrier magnifiquement préparée par les bénévoles de L'Été de la St Martin...

Et si nous nous projetons, nous pouvons compter sur la bonne volonté de chacun et sur les travaux de notre municipalité pour entretenir les capacités à bien vivre ensemble et à préparer le devenir de notre village. Lui conserver un caractère champêtre et uni tout en lui offrant des équipements au bénéfice des plus jeunes aux plus âgés.

Je vous convie aux vœux de la municipalité que nous partagerons le **vendredi 6 janvier à 18h00** à la salle des fêtes. Les précédentes crises sanitaires ne l'ayant pas permis, ce sera la première fois que nous aurons l'occasion de nous réunir pour vous présenter les projets en cours et partager un moment de convivialité.

Mais sans attendre, au nom de tous les conseillers, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 à partager avec vos proches.

Bien avec vous toutes et tous.

Laurent FAVRE Maire de Dommartin

État civil, Agenda et Anniversaire

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MAGALHAES DOS SANTOS Joao, Duarte	10/09/2022
ROY Noah, Philippe, Bruno	03/10/2022
MENDES DOS SANTOS Éllie	12/11/2022
CEYLAN Hafsa	11/12/2022

DÉCÈS

JEANNIER Jean Marie Léon	29/07/2022
DOUARD Céline, Marie-Noëlle, Claude	16/08/2022
INVERNIZZI Joseph, Marius	08/11/2022
LIGIER Marcel, Marie, Léon	14/12/2022

MARIAGES

BONNET Bertrand Jean-Luc Wilfried	RAMEL Sylvie Jeanne Bernadette	09/07/2022
LÉPEULE Mickaël Jean-Marie André	ROY Mélanie Denise Colette	24/09/2022
MONTRICHARD Yannick Jean-Marie André	HOUSER Lætitia Nadia Geneviève	15/10/2022

AGENDA

Vœux du maire

Vendredi 6 janvier 18h00

Repas des anciens

Dimanche 26 février

Concours de tarot

Vendredi 24 mars

Fête des mères

Vendredi 2 juin

Fête des pères

Vendredi 16 juin

Feu de la Saint Jean

Samedi 24 juin

Repas de la Saint Martin

Dimanche 12 novembre

Père Noël au terrier

Samedi 9 décembre

LES 90 ANS de Mme VINCHENT

Marie-Ange est née le 5 juillet 1932 à Herzeele, dans les Flandres françaises. Elle est arrivée à Pontarlier en 1968 avec son mari, Pierre, embauché chez Schrader dans un premier temps puis à l'entreprise Parker où il terminera sa carrière professionnelle.

En 1974, ils font construire leur maison à Dommartin et ne bougeront plus de notre village hormis pour rendre visite à leur fils, Didier, qui a beaucoup travaillé à l'étranger avant de revenir depuis peu en retraite dans la maison de famille. Marie-Ange a travaillé chez Nestlé, puis de longues années comme Assistante maternelle à domicile.

Elle a longtemps contribué à la mise en valeur de notre paroisse et était également assidue au club senior. Pierre a participé à la réalisation de notre terrain de boules, et a été un de nos premiers bouliste. Décédé en 2011, il repose au cimetière du village.

Marie-Ange, après une maladie pulmonaire, est depuis l'année dernière à l'Ehpad de Doubs mais revient régulièrement dans sa maison. Nous espérons la croiser encore pendant de longues années, de temps en temps, dans le village.





Vie du village



ACTUALITÉS ÉTÉ DE LA SAINT MARTIN



L'association de notre village a renoué avec la tradition du repas de la Saint Martin. Elle n'a pas rassemblé autant de convives que les années d'avant Covid mais ce fût une belle journée pour une reprise. Le repas copieux a été très apprécié de tous.

Les organisateurs espèrent rassembler beaucoup plus de monde avec des animations l'après midi. Il est vrai que la pêche à la truite a été annulée car très peu de familles s'étaient inscrites et aucun enfant ne figurait parmi les participants.



LES ROIS MAGES SONT DE RETOUR

La crèche a été à nouveau montée et cette fois-ci a été renforcée pour ne pas subir les aléas climatiques de notre région. En effet, l'année passée, nous n'avions pas profité longtemps de cette construction éphémère car la neige tombée de l'église avait écrasé l'édifice. Espérons que le temps sera plus clément cette année.





Vie du village

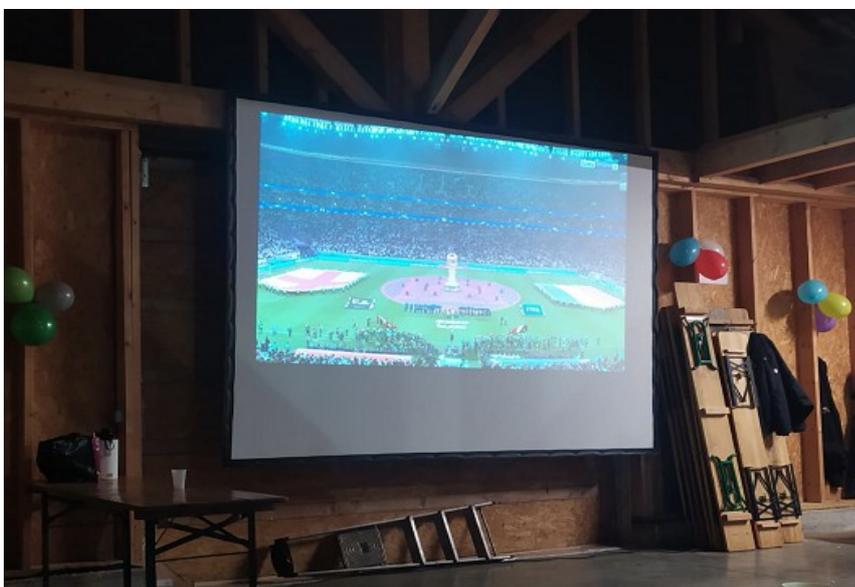
LE PÈRE NOËL AU TERRIER



Il n'est plus nécessaire de présenter cette manifestation car les résultats confirment que ce moment festif est apprécié par un grand nombre de personnes. En effet, cette fête fût une réussite avec 60 repas servis et les enfants de nos écoles nous ont enthousiasmés de leurs chants de Noël. L'association Tagada n'avait pas prévu de vendre des sapins cette année mais en avait apporté quelques-uns. Elle a participé aussi de façon active à cette soirée en proposant aux petits et grands de magnifiques maquillages et en

vendant des crêpes et boissons chaudes non alcoolisées.

Et le père Noël, toujours aussi attendu par les petits, a pu promener les enfants dans une calèche tirée par un cheval car le rène était malade ☐ ☐



L'été de la Saint Martin, du fait de la réussite de notre équipe de football, a installé un écran géant pour retransmettre le quart de final Angleterre France. Ce fût un immense soulagement pour toute l'assemblée lorsque le coût de sifflet final a retenti et que tout le monde a pu fêter la victoire des bleus.



Vie du village

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Hommage à tous les «Morts pour la France». La nouvelle de la victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde.

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais notre Nation dénombre un million quatre cent milles soldats tombés au champ d'honneur et quatre millions de «gueules cassées». Souvenons-nous de leur bravoure et de leurs sacrifices. Commémorens ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments.

Rappelons-nous que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires. Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer pour notre liberté. Cette année, nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin.

Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale devait être la «Der des ders», la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir alors que la guerre est de retour sur notre continent.



NOUVEAUX VISAGES A L'ECOLE

Les élèves de notre village ont fait la connaissance de nouvelles professeures des écoles à qui nous souhaitons une parfaite intégration à Dommartin :

Aurélié GAILLARD (à gauche) qui nous arrive de Besançon a pris en charge les élèves de CE1-CE2.

Cécile PERETTE (à droite) originaire de Besançon enseigne dans la classe des CE2-CM1.

Enfin Marie-France LEGER (au centre) est affectée dans trois écoles différentes : le lundi et le vendredi à Chaffois, le mardi à Bannans et le jeudi à Dommartin pour la classe de CM2.

Toute l'équipe enseignante va réaliser plusieurs projets durant cette année scolaire, travaux sur le thème de l'eau en s'appuyant sur la course de «la route de Rhum», le ski, le rugby : des projets qui auront pour fil rouge la préservation de l'environnement et la découverte du monde. Nous adressons à Mme Christelle TOSI, actuellement en traitement médical, nos vœux de prompt rétablissement.



Nous avons dû transformer la salle du conseil pour accueillir la 4ème classe en septembre 2021. La réalisation d'une nouvelle école devient une priorité et une nécessité pour la commune de Dommartin.



Manifestation

LA CAMPANELLE A L'ÉGLISE DE DOMMARTIN

Le vendredi 17 mars 2023 la chorale La Campanelle fêtera l'arrivée du printemps en l'Église de Dommartin. C'est que, la Campanelle fait son festival pendant trois jours et nous sommes enchantés d'ouvrir cet événement à Dommartin.

Les Mélodies Françaises de la fin du XIXème siècle sont au programme : BERLIOZ d'abord, puis Gabriel FAURE, Florent SCHMITT, et Mel BONIS, une compositrice de cette Belle Epoque qui a créé une œuvre importante à l'ombre des hommes et que l'on a plaisir à faire connaître. Sous la direction de Baptiste MASSON, accompagnés au piano par Chloé SERVENTE, tous deux professeurs au Conservatoire de Pontarlier, nous serons heureux de vous faire partager un moment musical original et poétique.

Signalons que notre festival se poursuivra au théâtre du Lavoir avec Benoît CHABOD et son « piano dans les bras » le 18 mars et de nouveau notre concert le 19 mars.

Pour tout renseignement : lacampanellepontarlier@laposte.net

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100075758036803>

Tel : 06.07.54.90.45



Travaux dans le village

DOMMARTIN SÉCURISÉ

Depuis de nombreuses années, les habitants de DOMMARTIN réclamaient des aménagements pour garantir la sécurité dans le village où il est avéré que de nombreux automobilistes ne respectent les vitesses autorisées. Dans l'enquête qui avait été lancée au début de la mandature, la sécurité arrivait en tête des préoccupations des Dommartinois(es).

La commission voirie, animée par Claude Faivre-Rampant, s'est rendue sur site plusieurs fois avec les responsables déneigement et urbanisme de la CCGP pour envisager les différentes solutions à mettre en œuvre pour faire ralentir les automobilistes. Nous pensons avoir pris les bonnes décisions pour sécuriser les entrées du village :

-Tout d'abord avec la création d'un îlot central rue de la Sablière qui oblige de ralentir fortement pour ne pas finir dans le décor.



-Ensuite l'entrée du village en provenance de Vuillecin a fait l'objet de plusieurs aménagements avec la création d'un panneau STOP à l'intersection de la rue de la Chapelle et de la Grande Rue, élargissement du trottoir à gauche, mise en place du radar pédagogique, et nouveau panneau STOP à l'intersection de la Grande Rue et la Rue de la Montagne.



Travaux dans le village

-Enfin l'entrée de Dommartin en provenance du Val d'Usiers a été équipée d'un SENS INTERDIT SAUF RIVERAINS pour diminuer le flux dans la traversée du village.

Le coût de ces différents travaux s'est élevé à 42162 € TTC sur lequel nous avons reçu des subventions à hauteur de 12211 €



TRAVAUX RUE DE SAUCELLE

Cet automne, courant novembre, vous avez certainement constaté les travaux engagés rue de Saucelles.

Pelleteuses et camions ont permis aux employés de l'entreprise De Giorgi, de moderniser les réseaux « humides » de la rue. Ils ont réalisé pas moins de 3 conduites simultanément !

Dans une seule et même tranchée de 2.5 m de largeur et autant de profondeur, ils ont d'abord redimensionné le réseau des égouts et créé une conduite séparative pour les eaux pluviales. Datant de 1975, année de construction de Guy et Madeleine GRANDVUILLEMIN et prévue pour une seule maison, la conduite des égouts est devenue largement sous-dimensionnée avec 3 constructions plus récentes (2006-2015-2016).

L'entreprise, en collaboration et synergie avec les équipes de la CCGP, a aussi réalisé une tranche de la future grande conduite d'eau qui reliera prochainement le puits de Champagne, entre Houtaud et Pontarlier, et le puits Dommartin 2, entre Vuillecin et notre village, le long du Drugeon.



Malgré la maîtrise de l'équipe, ces travaux ont été rendus compliqués par la gestion du flux des riverains mais plus encore par le niveau d'eau du Drugeon et de la nappe phréatique, rendant indispensable le pompage de l'eau dans la tranchée.

Notons ici que les reports successifs de ces travaux, pour une raison qui nous échappe, repoussent de facto les travaux de réfection de la voirie après l'hiver, au mieux en mars 2023.

Gageons que le respect de cette nouvelle programmation des travaux, récompense la patience et la compréhension des riverains.



Travaux forestiers

VENTE DES BOIS 2022

A Dommartin, nous avons la chance d'avoir une belle forêt communale. Soumise au régime forestier, sa gestion est confiée aux soins de l'ONF. Les habitants ont la possibilité de profiter, tous les ans, de coupes de bois dans la forêt pour leur usage personnel. Convivial et chaleureux, mais aussi performant et économique, le chauffage au bois séduit un nombre toujours croissant de foyers.

Cette année, 11 acheteurs ont fait monter les enchères lors de la vente organisée par la commune le mercredi 5 octobre à la salle des fêtes. Sur les 130 stères mis en vente, 117 ont trouvé preneur pour un total de 1450 euros hors taxe.

Le prix moyen s'établit à 12,39 € le stère, en légère baisse par rapport à la vente du printemps où les 192 stères avaient tous été vendus, pour une moyenne de 12.91 € hors taxe le stère.

Une collation a clôturé la soirée où les participants ont pu discuter tronçonneuse, scolyte, sécheresse et hausse des coûts de l'énergie, tout en gardant à l'esprit que le bois bûche reste le moyen de chauffage le plus économique.

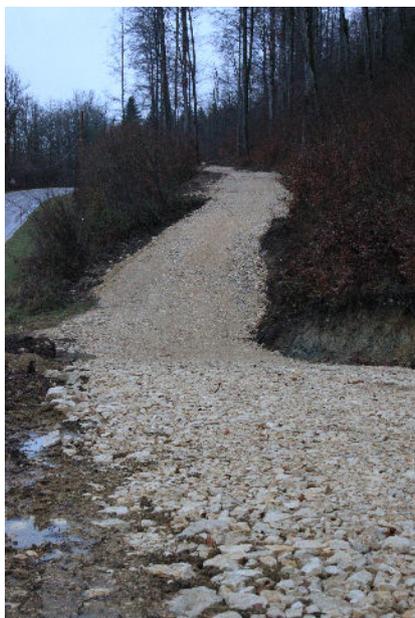
DESSERTE D'EXPLOITATION FORÊT COMMUNALE DE DOMMARTIN

Peut-être l'avez-vous déjà empruntée ?

La piste située dans la parcelle 14 (à gauche au carrefour après les réservoirs) a été élargie et empierrée pour améliorer l'accessibilité de notre forêt aux engins forestiers.

Ces travaux menés conjointement avec la commune de Houtaud ont permis la réfection de 760 ml de piste (260 ml sur Dommartin et 500 ml sur Houtaud).

Les grumiers pourront désormais rejoindre directement la route de Sombacour, sans être obligés de passer dans notre village.



Techniquement, le chantier a nécessité, entre autres, la remise au gabarit de la route existante et d'importants travaux de terrassement (800 m³ de concassé pour la partie Dommartin).

Une place pour le stockage des grumes a également été créée dans la parcelle 16 (virage du fer à cheval) ainsi que le rebouchage des trous sur la piste de la conduite d'eau.

Mise à l'honneur

Enfant du pays, en activité dans la ferme familiale, nous connaissons tous Etienne SAILLARD et son atelier de marqueterie et d'ébénisterie. Notre village compte désormais un 2^{ème} artisan d'art. Nous tenions à le mettre à l'honneur dans ce numéro.

Romain JACOULOT, 31 ans, est **réparateur d'instruments à vent. Spécialiste des Bois et Cuivres**, il entretient et répare **tous** les vents avec anches ou embouchures. Imaginez l'éventail : de la flûte au tuba ! Passionné et passionnant, discret et décontracté, il vous accueillera sur rendez-vous dans son grand et lumineux **Atelier des Bois** au 18 rue de la chapelle. Musicien depuis l'âge de 10 ans, il s'est formé dans les harmonies du plateau maîchois, en mettant en avant le plaisir de partager de bons moments avec les copains.

Rien ne le prédestinait à cette orientation professionnelle : seul musicien de la famille, il s'est cherché jusqu'en Fac de mathématiques, puis vint l'achat de son premier instrument personnel à l'âge de 18 ans : un **euphonium** (proche cousin du tuba). Un élément fondateur, comme un déclic quand il s'agit de confier son instrument à un professionnel pour son entretien. Dès lors, Romain s'est intéressé à ce métier d'art et sa filière de formation. Il a trouvé un maître d'apprentissage en Suisse voisine à Neuchâtel. Alternant formation pratique et théorique durant 4 ans, à l'école d'Arenenberg au bord du lac de Constance, il est diplômé en 2015.

Certificat **Fédéral de Capacité** en poche, l'équivalent helvète de notre **Brevet des Métiers d'Art**, il exerce son métier et accroît son expérience durant 4 années encore avant de se lancer seul dans l'aventure en 2020. Son étude de marché l'a rapidement orienté vers la région de Pontarlier. Complétant intelligemment une répartition de l'offre sur tout le département, puisque ses pairs sont basés, un à Besançon et l'autre à Montbéliard. Son rayon d'action s'étend de Mouthe à Maiche, de la vallée d'Ornans au plateau du Valdahon et d'Orchamps-Vennes.

Nous sommes fiers que Romain ait choisi DOMMARTIN pour vivre avec sa compagne et sa petite fille, et y installer son atelier.



Souhaitons-lui bonne chance et j'ose...bon vent.

Nature

LE RETOUR DU LOUP

Le loup est présent dans le massif jurassien, et en particulier dans le Doubs, depuis plus d'une dizaine d'années. Si sa présence était jusqu'à présent discrète, l'implantation d'au moins deux meutes à la frontière entre notre département, celui du Jura et le canton de Vaud ont conduit cet été non seulement à la multiplication des attaques sur des troupeaux de bovins mais aussi à des signalements très fréquents par des promeneurs, randonneurs, chasseurs...

C'est pourquoi le document ci-dessous vous explique la conduite à tenir en cas de rencontre avec le loup.

Le loup (canis lupus)



Observations visuelles

Taille : 100 à 150 cm de long, 60 à 80 cm de hauteur au garrot.

Allure : haut sur patte.

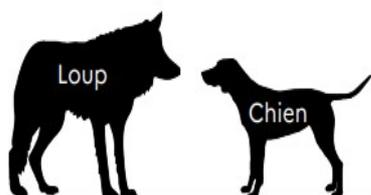
Poids : 20 à 40 kg.

Pelage : gris à roux, zones sombres sur le dos, flancs et dessous plus clairs, joues blanches.

Tête large, oreilles courtes plutôt arrondies, queue touffue de 30 à 45 cm, noire à l'extrémité.

Empreintes : 

Des confusions sont régulièrement enregistrées entre le loup et certaines races de chien.



D'une manière générale, signalez tout indice témoignant de la présence ou d'une rencontre fortuite avec le loup.



Contactez un correspondant du Réseau Loup-Lynx Département du Doubs (25), en précisant notamment le lieu, la date et l'heure approximative d'observation, et éventuellement l'attitude de l'animal :

Le Service départemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Tél. 03 81 58 39 65
Mail : sd25@ofb.gouv.fr

La Direction Départementale des Territoires du Doubs (DDT)

Mail : ddt-nature-foret@doubs.gouv.fr

Rédaction : Direction Départementale des Territoires du Doubs
Conception : Théodora AYDIN © Novembre 2022
Crédit photo : Office français de la biodiversité



QUE FAIRE EN CAS DE RENCONTRE AVEC UN LOUP ?



Le loup est présent dans le département du Doubs et plus généralement dans le massif jurassien.

Il bénéficie d'une protection très stricte au niveau national et international. Ainsi, le code de l'environnement interdit notamment la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle du loup (Canis lupus), sauf dérogations particulières.

En cas de rencontre fortuite avec le loup, il convient de ne pas l'approcher, de garder son calme, de ne jamais fuir en courant et de suivre les recommandations présentes dans cette plaquette d'information.

Elle permettra aux promeneurs d'adopter les comportements adéquats et adaptés aux situations suivantes :

-  Si le loup observe et s'éloigne
-  Si le loup ne s'éloigne pas
-  Si le loup s'approche



Nature

Le comportement du loup

Pourquoi observe-t-on des loups à proximité des zones habitées ?

Le loup possède un caractère opportuniste : il est capable de s'adapter et de vivre dans des milieux variés.

En Europe, les loups fréquentent aussi bien les milieux dépourvus de toute présence humaine (haute montagne, massifs forestiers...) que des habitats anthropisés (bocages, périphérie urbaine...).

La fréquentation de milieux artificialisés est une stratégie d'adaptation nécessaire à la survie de l'espèce. Il s'agit le plus souvent d'animaux s'approchant d'ongulés sauvages, dont la zone d'hivernage coïncide avec des zones habitées.

Pourquoi le loup ne craint-il pas de s'approcher des maisons ?

Les scientifiques ont démontré que le loup ne détecte la présence de l'homme qu'à la vision d'une silhouette humaine, et non à la vision d'une infrastructure érigée par l'homme. Ceci explique qu'il puisse s'approcher des habitations.

Les jeunes loups, eux, peuvent se montrer plus curieux et naïfs par manque d'expérience. Ils sont moins méfiants et donc davantage susceptibles de développer une habitude à la présence humaine.

Naturellement la présence du chien peut susciter la curiosité du loup.

Existe-t-il un danger pour l'homme ?

Les dernières situations d'attaques par des loups documentées en France datent de 1914 et 1918. Elles étaient le fait d'animaux enrégés. Or la rage est officiellement éradiquée en France depuis 2001, ce qui diminue considérablement les risques d'attaques.

Les attaques contre l'homme dans d'autres pays sont très rares et seulement le fait d'animaux enrégés, stressés lors de campagne de capture ou encore qui n'ont aucune possibilité de s'échapper. Les marcheurs n'ont donc pas de risque, mais ils doivent garder leur chien auprès d'eux afin qu'ils ne courent aucun danger en cas de contact avec le loup.

Loup en vue, que faire ?

Les loups sont en général des animaux craintifs qui évitent les êtres humains. Toutefois, lorsqu'ils perçoivent une présence, les loups ne fuient pas forcément mais observent d'abord la situation pendant un moment, puis se retirent. Depuis son retour naturel, il y a près de 30 ans, les données collectées par l'OFB font état de quelques cas de grognements d'intimidation, aucun cas de morsure ou d'attaque n'a été documenté en France.

Le loup reste cependant un animal de la faune sauvage qui peut agir de manière imprévisible.

Il est donc recommandé d'adopter les comportements suivants :

Dans la majorité des cas, le loup observe, puis s'éloigne

- Rester calme et garder une distance adéquate ;
- Ne jamais tenter de l'approcher ou de le photographier ;
- Ne jamais le nourrir ;
- Tenir son chien en laisse.

Dans quelques cas, le loup observe et ne s'éloigne pas

- Ne pas fuir en courant ;
- Ne pas lui tourner le dos ;
- S'éloigner de l'animal calmement en reculant lentement et en maintenant le contact visuel ;
- Se tenir droit et debout et se faire paraître plus grand ;
- Laisser au loup le moyen de s'échapper en lui laissant de la place ;
- Tenir son chien en laisse ;
- Ne pas tenter d'approcher l'animal, ni de le nourrir.

Dans le cas extrêmement rare où le loup s'approche ou agit de manière agressive

Si le loup s'approche ou agit de manière agressive en levant haut la queue, les poils hérissés et en grognant :

- Gesticuler ;
- Taper des mains ;
- Lui jeter des objets pour le faire fuir.



Information

PLUiH

Depuis le 31 décembre 2020, le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Dommartin est caduc.

Ce [document d'urbanisme](#) prévu par le droit français, avait été créé par la [Loi d'orientation foncière](#) de 1967. Sa disparition a été organisée par la [Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains](#) du 13 décembre 2000 et la [Loi ALUR](#) du 24 mars 2014, au profit des nouveaux [Plans Locaux d'urbanisme](#) (PLU).

En attendant la prochaine disposition, les règles d'urbanisme de notre village sont régies par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) sous couvert de la Direction Départementale des Territoires.

Un Plan Local d'Urbanisme inter-communal et d'Habitat (PLUiH) est en cours d'élaboration depuis la précédente mandature. C'est donc une démarche longue et lourde qui aura nécessité de multiples réunions des conseils municipaux, des commissions intercommunales ainsi que du bureau et du conseil communautaire.

Des travaux, accompagnés par un cabinet spécialement mandaté pour l'occasion, visent à satisfaire les obligations réglementaires en terme de protection des ressources en eaux, des capacités d'assainissement, de préservation des espaces naturels et agricoles et de projections démographiques et économiques...

Des réunions publiques de présentation se sont déroulées cet automne, comme celle du vendredi 14 octobre à la salle des fêtes de Chaffois.

Désormais, le PLUiH de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier va entrer dans sa phase d'enquête publique avec un commissaire-enquêteur qui devrait assurer des permanences en Mairie de Dommartin ce printemps (les dates vous seront communiquées quand elles seront arrêtées précisément).

Une fois les recours purgés et s'il est validé par les services de l'état, la mise en place du PLUiH devrait intervenir au début de l'année 2024.



Information

EXTINCTION OU NON DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Comme toutes les municipalités, une réflexion a été menée sur la nécessité d'éteindre ou pas l'éclairage public dans notre village à certaines heures de la nuit.

Nous allons essayer de vous éclairer sur le coût de l'éclairage public et les différents choix qui ont motivé le fait de ne pas couper nos candélabres la nuit.

Tout d'abord, les mandats précédents avaient anticipé et profité d'une aide importante de l'état de plus de 75% pour le passage en LEDs des anciens candélabres, ce qui nous vaut un parc de 110 candélabres en LEDs contre 62 candélabres en ampoules, non subventionnés car plus récents. Ces candélabres en technologie LED ont déjà une puissance faible de 45 watts qui, en plus, est diminuée à 21h00 de 54% et à 23h30 de 73%, ce qui réduit considérablement la consommation et évite d'être dans la nuit totale.

Ces becs de rue sont commandés par 5 armoires distinctes à divers endroits de notre village nommées A,B,C,D et E.

- L'armoire A du secteur "sous la côte" commande 19 candélabres tous en LEDs: 334€/an.
- L'armoire B du secteur "Montigny" en commande 24 tous en ampoules 75W : 1034€/an.
- L'armoire C du secteur "Saucelles" en commande 27 2/3 LEDs 1/3 ampoules 100W : 1043€/an.
- L'armoire D du secteur "Chant du coq" en commande 47 tous en LEDs : 826€/an.
- L'armoire E du secteur "Grande rue" en commande 55 6 en LEDs 49 en ampoules 100W : 2458€/an.

Ces calculs nous montrent l'importance de passer tout le village en technologie LED , ce qui ramènera la facture à 3022€ par an au lieu de 5695€ actuellement.

Les raisons qui nous poussent à ne pas éteindre au milieu de la nuit sont qu'il faut installer des minuteries dans chaque armoire soit 5 interventions d'environ 500€ et que ces extinctions multipliées par 2 vont diminuer fortement la durée de vie des ampoules comme des LEDs car leur durée de vie dépend en partie du nombre d'allumage.

C'est pourquoi la municipalité va étudier des devis pour le passage de tout le village en technologie LEDs car les subventions redeviennent intéressantes pour sauter le pas.

Pour les illuminations de Noël, l'allumage ne s'est fait que début décembre et devrait être éteint début janvier soit un mois seulement contre presque 2 mois d'habitude et toutes les illuminations sont en technologie LED.



Contacts

URGENCES

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Centre antipoison : 03 88 37 37 37

Allô Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie :

4, rue du moulin Parnet

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 39 06 60

Commissariat de police :

16, rocade Georges Pompidou

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 51 10

Centre Hospitalier Général :

2, faubourg Saint-Etienne

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 54 54

Médecin de garde : 3966

Pharmacie de garde :

Se renseigner auprès du commissariat en
se munissant d'une ordonnance

Correspondante Est Républicain

Laurence Invernizzi

20, rue principale

25300 VUILLECIN

Tél : 03 81 46 63 08

Courriel : laurence.invernizzi@wanadoo.fr

PRATIQUE

Mairie :

6, rue de l'école 25300 DOMMARTIN

Tél : 03 81 46 69 84

Fax : 03 81 46 57 64

Courriel : mairie@dommartin25.fr

Site internet : <https://www.dommartin25.fr>

Permanence secrétariat de mairie :

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Location de la salle des fêtes :

Contacteur François Favre

Tél : 03 81 46 23 56

Location de la salle Le Terrier :

Contacteur Joël Clémence

Tél : 06 45 46 93 55

Bibliothèque :

Mercredi, de 17h00 à 18h30

Au local du préau

Horaires de la déchetterie :

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8h à 12h, puis 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 8h à 12h, puis 14h à 17h

Dimanche : fermé

Demandez votre badge à la C.C.G.P. ou sur le site,

Sur présentation de la carte grise de votre

Véhicule et d'une facture de téléphone ou électricité

C.C.G.P. : 03 81 39 40 02

Ramassage anciens journaux (préau de l'école) :

Chaque 1er samedi du mois de 11h00 à 11h30